



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2019

OBJET :

DE-19-06-1-01) COMPTES DE GESTION 2018 : BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGETS ANNEXES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190626-lmc1H6341H1-DE Date de réception en Préfecture : 01/07/2019 Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil,

Vu les comptes administratifs du budget principal, du budget annexe de la restauration municipale, du budget annexe des spectacles vivants, du budget annexe des marchés d'approvisionnement et du budget annexe du centre aquatique « le Dôme » pour l'exercice 2018 ;

Vu les comptes de gestion pour l'exercice 2018 et leurs documents annexes ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

2. statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal de la ville et des budgets annexes de la restauration municipale, des spectacles vivants, des marchés d'approvisionnement et du centre aquatique « le Dôme » ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 17 juin 2019,

D É L I B È R E

à la majorité (1 abstention(s) : Mme POMMIER,,)

ARTICLE UNIQUE : Déclare que les comptes de gestion du budget principal de la Ville et des budgets annexes de la restauration municipale, des spectacles vivants, des marchés d'approvisionnement et du centre aquatique « le Dôme », dressés pour l'exercice 2018 par Monsieur le Trésorier principal, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé